

Témoignage « SEDIRE » sur le sacrement de réconciliation Pâques 2018

Contexte : Les mails qui suivent sont de Hubert (appelons-le ainsi), qui avait participé à la journée diocésaine « SEDIRE » du Samedi 13/01/2018. (Espace « Marthe et Marie » de Lomme). Le thème de cette journée présidée par notre archevêque, Mgr Ulrich, était :

« Quel accueil pour les personnes divorcées, séparées, remariées au sein de l'Eglise catholique ? »

- **mail du 14/01/2018 :**

Bonjour ,

J'ai apprécié la matinée de samedi. En très bref, je retiens que la doctrine reste inchangée, mais l'approche est totalement différente... c'est une avancée considérable. D'autre part, associer à la réflexion tous les acteurs de la pastorale, y compris les laïcs concernés est une excellente chose. Mais l'objet de mon mail est autre... j'aurais voulu poser une question hier, mais le temps imparti était trop court (j'ai exprimé cette question dans mon groupe) ! Après réflexion, cela m'a permis de mettre en forme plus complètement ma question. Je n'attends pas forcément une réponse, mais souhaite simplement contribuer au débat *Amoris laetitia*... d'ailleurs, c'est d'abord un témoignage qui s'achève en question. Tu le trouveras en pièce jointe.

Amitiés

Hubert

Voici la Pièce Jointe :

Séparé (...), remarié (...), je me suis reconstruit progressivement en respectant (...) ma première épouse et mes (...) enfants, (...) en veillant à leurs besoins matériels, en préservant des contacts réguliers même sans retour, en assumant un soutien financier conséquent et une aide morale à qui le souhaitait... bref, en conscience, je me sens en paix. *Deo gratias !*

Je me suis reconstruit parallèlement avec Jeanne (nom d'emprunt) en vivant et découvrant des facettes insoupçonnées de l'amour, en élargissant notre nouveau foyer (...) ... bref, là aussi, en conscience, je suis en paix. *Deo gratias !*

Je suis né spirituellement avec cette seconde union ; j'ai choisi ce mot fort de naissance parce que c'est ainsi que je fais la relecture de ces (...) dernières années au plan spirituel. Je ne développe pas ici, ce n'est pas le propos... mais me vient à l'esprit un extrait de l'hymne pascale : « ... *heureuse faute qui valut...* » *Deo gratias !*

Mais il me manque 2 pierres à cette reconstruction : le pardon reçu de la première famille, épouse et enfants, et le pardon de l'Église. La première demande de pardon viendra en son temps. Par contre le pardon de l'Église ne viendra pas ! et c'est là ma question : je ne peux recevoir les sacrements...

La communion ne m'a jamais posé question : participant à l'Eucharistie, il va de soi pour moi, en conscience, que je communie... d'ailleurs cela ne m'a jamais été refusé. Mais le sacrement des malades ? le sacrement de Pénitence ?

Je vis un accompagnement spirituel depuis plusieurs années. Les « directeurs » ont changé en fonction des nominations (prêtre diocésain, religieux...), mais le sacrement de Pénitence m'a toujours été refusé par chacun. (...)

Pourtant je crois en la grâce du sacrement, pourtant je désire ardemment ce pardon qui m'est refusé... Situation qui me devient intenable : pour vivre pleinement ma vocation de baptisé, j'ai besoin de ce pardon du Dieu Amour !!! Certes, j'ai largement ma place dans l'Église : (...); mais la question n'est pas là. Je me sens estropié, j'avance en claudiquant, en boitant, sur une jambe... sans parler du sentiment de culpabilité qui, de ce fait, réapparaît régulièrement...

Voilà ma question : **la grâce du sacrement de pénitence m'est-elle refusée parce que mon péché (divorce – remariage) est trop grand ? donc impardonnable ?**

Hubert

- **Suite à ce mail : Proposition faite à Hubert de rencontrer un « missionnaire de la miséricorde », rappelant qu'il y a 3 prêtres dans notre diocèse, chargés par l'évêque , d'aider à discerner l'accès au sacrement de réconciliation pour des personnes en situation « difficile » ... En réponse, Hubert souhaitait plutôt parler du sacrement de réconciliation avec son accompagnateur spirituel ,qui est ,lui aussi,prêtre.**

- **Mail du 22/02/2018**

Bonjour !

J'ai rencontré mon accompagnateur spirituel... Il a pris conseil, a porté mon souhait dans la prière, a pris avis (...) afin d'être en phase avec l'Église diocésaine : Il est d'accord pour cheminer avec moi dans une démarche de discernement en vue du sacrement de réconciliation. Nous avons commencé ce chemin exigeant de vérité devant Dieu.

Je pouvais difficilement imaginer de continuer à vivre en marge de l'Église alors que Dieu n'est qu'Amour et miséricorde...

Loué sois-Tu ô mon Dieu car "Tu ne repousses pas un cœur brisé et broyé" (ps 50 de la liturgie de ce mercredi 21 février). (...)

Hubert

- **Mail de Hubert du 27/03/2018**

Je voudrais partager (...) la joie d'avoir pu vivre en ce début de Semaine Sainte le sacrement de réconciliation...

C'est l'aboutissement d'un long chemin, d'une renaissance à la VIE : malgré mon péché, j'ai de la valeur aux yeux de Dieu (lecture de ce jour)... ce péché, Dieu l'a transformé en chemin de Vie... de la mort à la VIE...

DEO GRATIAS !

(...)

Bonne Semaine Sainte.

Hubert

- **mail de Hubert ,du 28/03/2018, après lui avoir demandé , s'il acceptait de témoigner de son cheminement :**

Bien évidemment que tu peux partager ce chemin de résurrection avec qui tu souhaites : ce chemin s'est fait en Église chaque membre de cette Église, quelle que soit sa situation, surtout s'il/elle est "à la frange" de *l'Institution* comme celles et ceux qui s'adressent à SEDIRE, peut entendre *les merveilles que fit pour moi le Seigneur... !*

Je me dois d'ajouter que c'est cette pastorale mise en œuvre par SEDIRE qui m'a fait oser entreprendre ce chemin, même si je n'ai participé qu'occasionnellement aux rencontres. Si j'étais resté isolé dans ma souffrance, jamais je n'aurais connu ces ouvertures, ces partages, ces témoignages, jamais je n'aurais connu *Amoris laetitia*, jamais je ne me serais mis en route . Les chemins de Dieu sont imprévisibles et inattendus.

Il y aura un *avant* et un *après* PÂQUES 2018...

Que l'Esprit continue de souffler !

Hubert